

Formation préparer sa création et reprise d'entreprise



Objectifs de la formation

Valider la pertinence d'un projet de création / reprise d'entreprise
Construire son plan d'affaires
Elaborer son plan d'actions

PROGRAMME

Vous recherchez de l'aide pour être conseillé, élaborer votre business plan, choisir votre statut juridique, définir ma stratégie commerciale, connaître les dispositions réglementaires de ma future activité, faire une étude de marché, connaître les financements et partenaires mobilisables.

L'accompagnement est assuré par des experts de l'entrepreneuriat, labellisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont fait partie BGE Aura.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel
Accès à un plan d'affaires en ligne : BGE Pro pour la réalisation du business plan
Accès à la plateforme Mon Bureau Virtuel
Ateliers collectifs mobilisables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1 plan d'affaires est réalisé
1 feuille de route est construite

92,3 %
taux de
satisfaction
2023



Tarif

Pris en charge par la Région + FSE + BGE AURA *

*L'intégralité des coûts de cette formation sur-mesure est pris en charge par l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et BGE Aura.



Financeurs :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



Public

Porteur de projet de création ou reprise d'entreprise situé en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment les demandeurs d'emploi



Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : français, informatique, capacité rédactionnelle

Vous êtes titulaire des formations et/ou diplômes nécessaires à l'activité envisagée.

A noter : si vous avez envie d'entreprendre mais pas d'idée d'activité, vous pouvez bénéficier d'Activ'Créa de France Travail

Modalité d'accès

Entretien individuel de diagnostic



Durée de la prestation

10h d'accompagnement individuel sur 6 mois en moyenne



Dates et lieux de la prestation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.
Accueil sur toutes les antennes de BGE Aura

Délais d'accès à la formation

Nous vous répondons dans un délai de 15 jours ouvrés



Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET
Julie.benet@bge-aura.fr
04 73 35 12 39
Bâtiments et services accessibles à tous

